

## Chap.3 : Conditions féminines dans une société en mutation

### I. Une société dominée par les hommes

1) Le Code Civil de Napoléon (1804) place les femmes sous le contrôle de leur mari (ou de leur père si elles ne sont pas mariées). Considérées comme mineures, elles ne disposent pas des mêmes droits que les hommes, malgré l'égalité proclamée dans la DDHC de 1789.

2) Les femmes sont considérées comme inférieures et sont associées à de nombreux stéréotypes : les hommes les pensent incapables de voter, car elles seraient fragiles, émotives, faibles et influençables.

L'éducation construit une société où les hommes dominent et où le rôle des femmes dans la société se limite à celui d'épouse et de mère.

### II. Un travail difficile et peu rémunéré

Les femmes mariées assurent d'abord la bonne tenue de leur foyer et l'éducation de leurs enfants.

Les ménagères travaillent également à domicile pour bénéficier d'un salaire d'appoint, à la campagne certaines sont les nourrices des enfants des familles aisées de la ville.

Dans les familles bourgeoises, des domestiques aident les femmes dans les tâches quotidiennes.

À la campagne, les femmes travaillent aux champs comme les hommes, mais sans être rémunérées.

À la ville, le nombre des ouvrières augmente dans les usines (par exemple dans le textile ou les mines). Les conditions de travail y sont difficiles et les salaires très bas, inférieurs à ceux des hommes.

### III. Quelques avancées

À partir des années 1881-82, l'instruction primaire devient obligatoire. Garçons et filles doivent aller à l'école, mais ils sont dans des classes différentes.

L'essor des grands magasins et l'apparition de nouveaux métiers à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (institutrice, infirmière, médecin...) offrent aux femmes des emplois salariés.

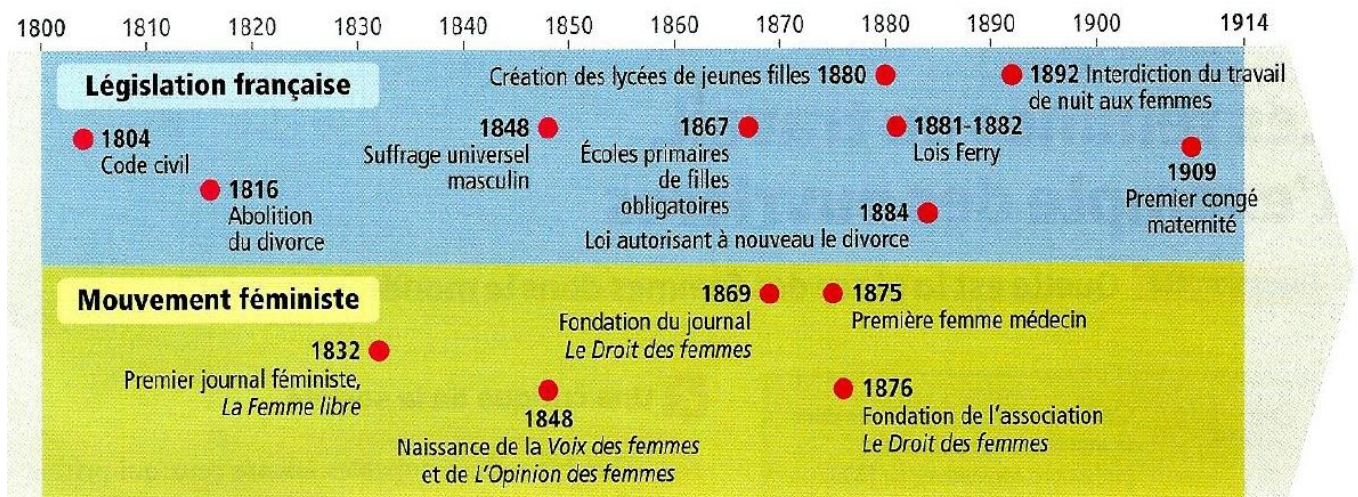
Des lois leur donnent des droits dans leur travail comme l'interdiction du travail dans les mines en 1874, ou du travail de nuit en 1892, ou encore la limitation de la journée de travail à 11h en 1892.

## IV. Le difficile combat pour l'émancipation

Les femmes se mobilisèrent lors des combats politiques du XIX<sup>ème</sup> siècle. Certaines femmes, comme Louise Michel ou Hubertine Auclerc, militent pour l'égalité politique entre les hommes et les femmes.

Ce sont les premières féministes.

A la veille de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, les femmes ont obtenu de nouveaux droits sociaux (droit au divorce, droit de disposer de leur salaire...), mais restent perçues comme inférieures et sont exclues de la vie politique.



### GRANDES FIGURES FÉMININES AU XIX<sup>ème</sup> SIÈCLE



**George Sand (1804-1876)**  
Femme de lettres et journaliste. Elle prend la défense des femmes et dénonce leur soumission dans ses premiers romans. Elle fait scandale par sa vie amoureuse agitée, ses tenues vestimentaires masculines et son pseudonyme. Elle participe à la fondation du journal *La Cause du peuple* en 1848.



**Eugénie Niboyet (1796-1883)**  
Écrivaine et journaliste, militante de la cause féministe. Elle fonde en 1848 le journal *La Voix des femmes* qui ne traite que de la question du droit des femmes. C'est l'un des premiers quotidiens féministes français.



**Jeanne Deroin (1805-1894)**  
Lingère devenue institutrice. En 1831, elle rédige un « plaidoyer contre la soumission des femmes ». En se mariant en 1832, elle refuse de prendre le nom de son époux et insiste au cours de la cérémonie civile sur son statut d'égalité. En 1849, elle se présente comme candidate aux élections législatives.

(Cours de Christine Galopeau de Almeida, A partir des manuels Lelivrescolaire.fr et Magnard 2016)

<http://daniele-corneglio.fr/>